Réponse d'Enedis à l'appel à contribution sur le SDDR 2018 de RTE

Identification : **Enedis – réponse à l'appel à contribution sur le SDDR**
Version : **[Version 1]**
Nb. de pages : **[02]**

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
Version 1	31/05/2018	Création	

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Résumé / Avertissement
Ce document liste les remarques et les réponses d'Enedis aux appels à contribution de RTE concernant le SDDR 2018.
Enedis partage l'analyse selon laquelle les méthodes de coordination entre le développement de la production et celui des réseaux constituent un thème central du SDDR 2018.

Enedis - Tour Enedis
34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
enedis.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 euros
R.C.S. de Nanterre 444 608 442

1. Appel à contribution SDDR 2018

1.1. Les évolutions sur le réseau électrique

Question 2 : Partagez-vous l'analyse selon laquelle les méthodes de coordination entre le développement de la production et celui des réseaux constituent un thème central du SDDR 2018 ? Etes-vous favorable à traiter spécifiquement de l'anticipation des travaux ? Quelles méthodes spécifiques proposez-vous d'étudier ?

Enedis partage l'analyse selon laquelle les méthodes de coordination est un thème central pour l'élaboration du SDDR. Enedis est donc favorable et moteur pour participer aux travaux entrepris dans ce GT.

1.2. Elaboration des hypothèses

Question 4 : sur le lien avec la PPE en cours d'élaboration

Enedis est favorable à une nouvelle étude basée sur la nouvelle PPE sous réserve que celle-ci soit significativement en écart avec les hypothèses prises en compte initialement.
Dans ce cas, il semble utile qu'une nouvelle consultation puisse être menée afin de convenir de la manière de prendre en compte ces nouveaux résultats.

Question 5 : sur les méthodes de localisation de la consommation électrique

La méthode proposée semble adéquate pour les études en HTB2 et HTB3. Toutefois, elle pourrait connaitre des limites pour les études en HTB1 pour lesquelles des informations à des mailles plus locales sont nécessaires.

Question 8 : sur les méthodes de localisation des EnR terrestres

Enedis considère que la méthode de minimisation des coûts serait optimale, mais si celle-ci est trop complexe à implémenter, elle recommande l'utilisation d'une méthode avec, comme hypothèse, la poursuite des dynamiques actuelles.
Une cinquième méthode serait de s'appuyer sur les perspectives de développement que peuvent anticiper les producteurs, puis de reboucler avec la vision des contraintes réseaux pour nuancer les gisements sur les zones les plus contraintes. On se rapprocherait ainsi de la méthode de minimisation du coût pour la collectivité.

1.3. Modélisation du réseau électrique

Question 13 : sur les solutions d'évolution du réseau

L'optimum collectif devrait être systématiquement recherché, qu'il soit atteint avec ou sans des leviers « smart ». Cette recherche de l'optimum peut avoir des coûts et des impacts sur le Réseau Public de Distribution qui sont à prendre en compte, c'est le cas par exemple du levier d'écrêtement de production.

Question 15 : sur les méthodes d'aide à la décision en avenir incertain

Enedis trouve que la solution post-optimale ne semble pas être la plus pertinente (si une telle solution était choisie, il semble nécessaire de définir des critères d'arrêt pour limiter les retards trop importants dans les prises de décision). Cette méthode semble également en contradiction avec les travaux lancés dans le cadre du GT sur l'anticipation des contraintes.

1.4. Les attendus de l'exercice

Question 16 : sur les indicateurs techniques proposés dans le SDDR

Pour Enedis, il apparaît nécessaire que les indicateurs sur la qualité de service rendu comprennent une partie sur la qualité et la continuité de fourniture pour les réseaux HTB alimentant les postes sources.